Mercredi 21 décembre 2022 - N°155

lagazette-ladefense.fr

La Gazette de la Défense

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Hauts-de-Seine : retour en images sur l'année 2022

DOSSIER P2

Pour le dernier numéro de la Gazette de la Défense de l'année, la rédaction a décidé de revenir, en images, sur les évènements qui ont marqué le quartier de La Défense et les onze communes dont nous traitons l'actualité.

ACTU P4

NANTERRE

Économies d'énergie : quelles aides pour les entreprises ?

NORMANDIE CAPITAL

ACTU P6

LA DEFENSE

L'immeuble Canopy attire cinq nouveaux locataires

ILLUSTRATION / BIG DODZY / UNSPLASH

ACTU P7

LA DEFENSE

Le meilleur sommelier du monde sera élu à la Paris La Défense Arena

BENJISM89 / WIKIPEDIA

ACTU P8

GARCHES

Les orientations budgétaires de la Ville pour 2023

NANTERRE

Esclavage moderne : un couple de professionnels du droit condamné

FAITS DIVERS P10

ACTU P4

LA DEFENSE

Le quartier d'affaires s'adapte à l'arrivée de la neige

HAUTS-DE-SEINE
Le meilleur gâteau du département vient de Sèvres 5

RUEIL-MALMAISON
La Ville annule l'installation de sa grande roue 6

HAUTS-DE-SEINE
Bébé secoué à Montrouge : la nourrice acquittée 10

RUGBY
La panne sèche du Racing 92 se poursuit en Champions Cup 12

HAUTS-DE-SEINE
Les festivals de l'été 2024 menacés par les JO 14

Cette édition est la dernière de l'année 2022,

Toute l'équipe de La Gazette vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

La Gazette de la Défense part en pause à partir de l'année prochaine. Nous espérons vous retrouver très bientôt !

HAUTS-DE-SEINE

Hauts-de-Seine : retour en images sur l'année 2022

Pour le dernier numéro de la Gazette de la Défense de l'année, la rédaction a décidé de revenir, en images, sur les évènements qui ont marqué le quartier de La Défense et les onze communes dont nous traitons l'actualité.

Clotilde Boudet

JANVIER 2022 : LA DÉFENSE : Le Projet Odyssey est lancé.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le préfet des Hauts-de-Seine a délivré le 20 décembre 2021, le permis de construire concernant le projet de remplacement des tours Miroirs, désormais appelé projet Odyssey.

FÉVRIER 2022 : LA DÉFENSE : Inauguration du Cyber campus.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Élus et professionnels de la cyberdéfense étaient réunis le mardi 15 février 2022 pour lancer officiellement ce projet ambitieux, véritable *« lieu totem de la cybersécurité »*.

MARS 2022 : NANTERRE : L'École Française des Femmes officiellement inaugurée.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Cette année, la journée du 8 mars à Nanterre a commencé à l'École Française des Femmes. L'école, ouverte en janvier 2019, a enfin pu être officiellement inaugurée, en présence de Patrick Jarry, maire (DVG) de Nanterre et de Georges Siffredi, président (LR) du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

AVRIL 2022 : HAUTS-DE-SEINE : Élections présidentielles, le grand face à face.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Dimanche 10 avril, les Français étaient appelés à se rendre dans les bureaux de vote pour le premier tour des élections présidentielles. Ce sont finalement le président sortant Emmanuel Macron et la candidate du Rassemblement National Marine Le Pen qui se sont qualifiés pour le deuxième tour qui aura lieu le dimanche 24 avril.

MAI 2022 : COURBEVOIE : Le voile se lève sur le nouveau parc de Bécon.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Après un peu plus d'un an de travaux, le nouveau parc de Bécon accueille progressivement les Courbevoisiens. La première tranche, située entre le théâtre de verdure et l'axe central, a ouvert ses portes au public le 29 avril 2022.

SEPTEMBRE 2022 : PUTEAUX : La Ville présente sa nouvelle gare.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Accessibilité, végétalisation, modernité… La Ville et la SNCF ont levé le voile, ce vendredi 16 septembre, sur la nouvelle gare de Puteaux après son ambitieuse rénovation.

JUIN 2022 : HAUTS-DE-SEINE : Fin du suspens des élections législatives.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Lors du second tour des élections législatives, les candidats de la majorité présidentielle ont finalement remporté huit circonscriptions sur les 13 du département. La Nupes sort la tête haute en passant d'un député à quatre. De leur côté, les Républicains sauvent finalement la face en remportant la 3e circonscription grâce à Juvin.

JUILLET 2022 : LA DÉFENSE : L'avenir de l'Esplanade se dessine en vert.

DR

L'organisme public gestionnaire et aménageur du quartier d'affaires a présenté son projet *« Le Parc »*, qui verra l'Esplanade de La Défense se transformer en un jardin de 5 hectares.

AOÛT 2022 : LA DÉFENSE : Hekla, Odyssey, Aurore… Zoom sur les chantiers du quartier d'affaires.

IMICA

Rénovations, constructions, végétalisation… Si la plupart de ses usagers ont levé l'ancre pour profiter du soleil, la période estivale n'a pas été de tout repos pour le quartier d'affaires et ses acteurs. À l'époque, les derniers travaux de la tour Hekla étaient encore en cours.

Le plan de sobriété énergétique pour les ménages a été annoncé par le gouvernement le 6 octobre 2022. Courbevoie, Garches, la Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes, Vaucresson… Certaines communes des Hauts-de-Seine n'ont pas attendu cette date pour se relever les manches et penser développement durable.

OCTOBRE 2022 : HAUTS-DE-SEINE : Des villes de l'Ouest parisien prennent le train de la sobriété énergétique.

ILLUSTRATION / COCOPARISIENNE / PIXABAY

NOVEMBRE 2022 : COURBEVOIE : La commune se classe parmi les villes les plus sûres d'Île-de-France.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Dans le classement des villes les plus sûres d'Île-de-France publié par *Le Parisien*, la commune de Courbevoie arrive 6e sur 72 ! Une jolie place pour la ville, qui est d'ailleurs la mieux classée parmi les communes de plus de 50 000 habitants.

Vous pouvez encore profiter de l'ambiance chaleureuse de Levall'Alpes, la station de ski urbaine installée au centre-ville de Levallois-Perret depuis le 3 décembre 2022 et jusqu'au 1er janvier 2023.

DÉCEMBRE 2022 : LEVALLOIS-PERRET : Le centre se transforme en station de ski.

VILLE DE LEVALLOIS-PERRET

Brahim , chauffeur depuis 18 ans chez Sepur
"Partageons la route en toute sécurité"
À l'arrêt ou en circulation en proximité des camions bennes, évitez les angles morts.
www.sepur.com
Suivez-nous sur :
Sepur

NANTERRE

Économies d'énergie : quelles aides pour les entreprises ?

La Municipalité a recensé les différentes aides à destination des entreprises, pour les accompagner vers la réduction de leur empreinte carbone.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

La Région Île-de-France propose son « *Chèque d'efficacité énergétique* » à destination des TPE-PME franciliennes.

Entre la hausse des prix de l'énergie et la menace du réchauffement climatique, il est de plus en plus naturel (et conseillé) d'adapter sa consommation énergétique, que l'on soit un particulier ou un professionnel. De nombreuses aides sont même disponibles pour se faire accompagner dans cette démarche, mais sont trop souvent méconnues. Pour y remédier, la municipalité de Nanterre a recensé, sur son site internet, les différents outils mis en place pour permettre aux entreprises nanteriennes (et pas que) de réduire leur consommation. Pour diminuer les coûts, mais aussi « *accroître leur compétitivité* ».

Le premier des réflexes doit être d'adopter des mesures préventives, soit des petits gestes du quotidien qui permettront, à terme, de réduise son empreinte carbone. À commencer par baisser le chauffage et assurer correctement son entretien, ou encore vérifier l'isolation des locaux, et se tourner vers un éclairage durable (le LED par exemple). Éteindre correctement les appareils informatiques et bloquer les entrées d'air froid font également partie des bases à respecter.

Votre entreprise peut également bénéficier d'une aide financière, à condition que les différents critères demandés soient bien remplis. Le bouclier tarifaire, notamment, permet de plafonner la hausse des factures d'électricité en 2023, « *avec une hausse maximale du prix fixée à 15 % à compter du mois de janvier 2023, et à 15 % également pour l'électricité à compter de février 2023* ».

Quant au guichet d'aide, il est accessible à toutes les entreprises qui en effectuent la demande. Il permet de bénéficier, jusqu'au 31 décembre 2022, de l'aide au paiement des factures d'électricité jusqu'à quatre millions d'euros. Sans compter l'aide de la Région Île-de-France, qui propose son « *Chèque d'efficacité énergétique* » à destination des TPE-PME franciliennes.

Maxime Moerland

COURBEVOIE

La Ville fait du chaud avec du froid

La Ville de Courbevoie a inauguré, le 13 décembre 2022, un système ingénieux de pompe à chaleur. Ce dernier récupère la chaleur générée par les climatiseurs des bureaux du quartier d'affaires de La Défense.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Les nouvelles pompes de la Ville chauffent 12 500 logements grâce au système de climatisation de la Défense.

40 000 Courbevoisiens et Courbevoisiennes devraient profiter d'un nouveau système de chauffage à la fois écologique et économique, rapporte le site *defense-92.fr*. Le mardi 13 décembre, la Mairie de Courbevoie a inauguré de nouvelles pompes à chaleur pour son réseau de chauffage urbain, Seinergie. Les nouvelles pompes de la Ville chauffent 12 500 logements grâce au système de climatisation de la Défense.

En juillet 2022, un article du *Parisien* nous plongeait dans ce système de climatisation « *unique, centralisé et tentaculaire* ». Un réseau qui est, après Paris, la plus grande production de froid de France. Les 75 % gérés depuis Courbevoie par la société Idex, climatisent quelques 3 millions de mètres carrés de bureaux, de logements et d'équipements publics dans le quartier d'affaires. Centraliser ce système de refroidissement permettait de faire des économies, utiliser la chaleur qu'il génère pour chauffer les immeubles de Courbevoie garantit d'en faire encore plus. « *Ces installations assurent le verdissement du réseau de chaleur de Courbevoie qui repose désormais à 50 % sur les énergies renouvelables et de récupération* », explique Jacques Kossowski, le maire (LR) de Courbevoie.

LA DEFENSE

Le quartier d'affaires s'adapte à l'arrivée de la neige

L'établissement public Paris La Défense a lancé son plan de Viabilité hivernale, afin de se tenir prêt en cas de chute de neige et de verglas.

La neige s'est invitée dans le quartier d'affaires, et plus largement en région parisienne, en fin de semaine dernière. Les conditions météorologiques, sans être extrêmes, ont provoqué quelques difficultés pour se déplacer à La Défense. L'établissement public gestionnaire et aménageur du quartier, Paris La Défense, avait pourtant anticipé l'arrivée des températures hivernales avec l'activation, au mois de novembre dernier, de son plan de Viabilité hivernale.

Celui-ci, actif jusqu'au 13 mars 2023, « *permet d'assurer la sécurité des usagers du quartier d'affaires lors de leurs déplacements, quelles que soient les conditions météorologiques hivernales* », comme l'explique Paris La Défense dans un communiqué. Cela se traduit par plus de 100 tonnes de fondant stocké pour saler les chaussées et les routes, « *répartis sur 130 points stratégiques pour desservir les différents quartiers* ».

Réagir... et anticiper

En plus de pouvoir réagir rapidement, les équipes de Paris La Défense sont en capacité d'anticiper la formation de verglas, en déployant un « *traitement préventif* », empêchant également la neige de s'accrocher au sol. De quoi sécuriser significativement les déplacements, qu'ils soient effectués à pied ou avec son véhicule.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

« *Durant toute la période du plan de Viabilité Hivernale, les équipes de Paris La Défense assurent un service d'astreinte 24h/24, 7 jours sur 7* », assure l'établissement public.

« *Durant toute la période du plan de Viabilité Hivernale, les équipes de Paris La Défense assurent un service d'astreinte 24h/24, 7 jours sur 7* », conclut l'établissement public. 44 personnes sont déployées pour prendre en charge les espaces piétons, tandis que deux véhicules et deux poids-lourds ont été mis à disposition afin de « *dégager les voiries et les espaces pompiers* », le tout pour fluidifier le trafic et faciliter les interventions en cas d'accident.

Maxime Moerland

En bref

SAINT-CLOUD

Des motards jouent au Père Noël pour les enfants défavorisés

70 motards de la concession Harley-Davidson Roadstar 92 ont offert des cadeaux à une centaine d'enfants, défavorisés ou malades, inscrits au CCAS de Saint-Cloud.

Cette année, les motos ont remplacé le traîneau du Père Noël à Saint-Cloud. 70 motards ont en effet participé à la « *Toy Run* » de la concession Harley-Davidson Roadstar 92, le samedi 17 décembre au matin, pour offrir des cadeaux à une centaine d'enfants malades ou défavorisés inscrits au CCAS de la Ville.

Deux années d'interruption causées par le Covid-19

Chaque biker a en effet offert au moins un jouet neuf à chaque enfant qui, sans cette action, n'aurait pu en recevoir cette année. Le dépôt des cadeaux s'est déroulé à la mairie de Saint-Cloud, après deux années d'interruption causées par la crise sanitaire. Le tout en ayant fait vrombir leur machine dans les rues de la ville, attirant la curiosité (et le respect) de nombreux habitants.

L'APAZETTE DE LA DÉFENSE

En image

LA DEFENSE

Les écoliers découvrent la végétation du quartier

De nombreux écoliers courbevoisiens ont participé à une chasse au trésor originale initiée par Paris La Défense. L'établissement public gestionnaire et aménageur du quartier d'affaires a en effet organisé son deuxième atelier pédagogique au cœur du Parc de l'esplanade. Les élèves, venus de l'école André-Malraux, devaient retrouver la plante qui leur avait été attribuée au milieu des jardins présents dans le Parc. Il y a de ça quelques mois, un premier atelier de plantation s'y était déroulé, dans le but de faire participer les usagers du territoire à la transformation et la végétalisation du quartier.

En bref

HAUTS-DE-SEINE

Le meilleur gâteau du département vient de Sèvres

Le pâtissier Cyril Huet a remporté la première place du concours « *Imaginez le gâteau des Hauts-de-Seine* », le vendredi 16 décembre.

C'est avec sa création nommée « *L'Écrin* » que Cyril Huet, pâtissier à Sèvres, a remporté le concours du meilleur gâteau des Hauts-de-Seine, le samedi 16 décembre dernier. C'est lors de la séance publique du conseil départemental, organisateur du concours avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, qu'il a été distingué à l'occasion de cette quatrième édition.

« valoriser le savoir-faire, la qualité et l'authenticité »

Du chocolat, des cacahuètes, et du miel local composent son gâteau qui a été réalisé… sans farine. Les pâtissiers Yann Bernard, de Châtillon, et Élodie et Olivier Geoffroy complètent le podium de ce concours qui a pour but de « *valoriser le savoir-faire, la qualité et l'authenticité des boulangers, pâtissiers et chocolatiers alto-séquanais* ».

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?
de la Défense
Faites appel à nous !
pub@lagazette-ladefense.fr

LA DEFENSE

L'immeuble Canopy attire cinq nouveaux locataires

Cinq ans après le départ de son ancien locataire, l'immeuble va enfin accueillir de nouvelles entreprises en 2023.

NORMANDIE CAPITAL

Des discussions seraient même « *bien avancées* » pour concrétiser de nouveaux baux au sein de cet immeuble longtemps déserté, qui a pu trouver son second souffle.

Depuis le départ de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en 2017, et la rénovation d'ampleur qui a suivi, l'immeuble Canopy n'attirait plus de potentiels locataires. C'est désormais de l'histoire ancienne. Comme le rapporte *Defense-92.fr,* le siège français de l'Apave, ainsi que sa direction régionale, ont pris leurs quartiers fin 2020 au sein de l'immeuble situé sur les bords de Seine, à Courbevoie. Et ils ne sont pas seuls. Depuis le mois de juin 2022, ils ont été rejoints par France Compétences, « *l'autorité nationale unique de régulation et de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage* », et ses 1 900 m² de bureaux.

Toujours selon *Defense-92.fr*, l'occupation de Canopy devrait encore augmenter l'année prochaine. En effet, le siège français de Siemens Healthcare s'apprêterait à rejoindre l'immeuble courbevoisien d'ici au mois de mars 2023. Un bail de 4 320 mètres carrés serait dans les tuyaux pour accueillir l'entreprise spécialisée dans le matériel médical.

Suivra ensuite, au mois d'avril, l'arrivée d'Arrow Electronics (Solution IT), sur une surface d'environ 2 700 mètres carrés. Auparavant logée dans deux autres immeubles de Courbevoie, l'entreprise américaine, dont l'activité est de distribuer des composants électroniques et des solutions informatiques, s'installera au huitième étage.

Defense-92.fr rapporte également que 450 salariés d'OGF devraient également s'installer à Canopy, dans un futur plus lointain. C'est en septembre 2024 que le groupe, connu pour sa marque Pompes Funèbres Générales (PFG), devrait poser ses valises aux neuvième et dixième étages de l'édifice.

Des discussions seraient « *bien avancées* » pour concrétiser de nouveaux baux au sein de cet immeuble longtemps déserté, qui a pu trouver son second souffle.

Maxime Moerland

RUEIL-MALMAISON

La Ville annule l'installation de sa grande roue

Déception pour les Rueillois et Rueilloises, la grande roue prévue par la Ville ne sera finalement pas installée. Une annulation qui fait suite à des retards de construction.

VILLE DE RUEIL-MALMAISON

Un imprévu qui, promet la Mairie, « *n'empêche toutefois pas la féerie de Noël de battre son plein à Rueil-Malmaison* ».

La Ville a annoncé, le 19 décembre, l'annulation de l'installation de la grande roue. Une annulation qui fait suite « *à des problèmes de fourniture en acier et à des problèmes d'acheminement* ». Cette grande roue devait être inaugurée pour la première fois, sur la place Jean Jaurès, le 20 décembre.

Un imprévu qui, promet la Mairie, « *n'empêche toutefois pas la féerie de Noël de battre son plein à Rueil-Malmaison* ». La Municipalité en profite d'ailleurs pour rappeler sa programmation des fêtes : pêche à la ligne, trampolines, grand train de Noël, patinoire écologique, ateliers de contes ou encore balades en calèches… Les occasions de profiter des fêtes ne manqueront pas. Prochain rendez-vous le 21 décembre, à 18 h. Une grande parade partira de la place Jean Jaurès avec des chars lumineux, des danseurs déguisés et des artistes en tout genre. Un spectacle à ne surtout pas rater !

La féerie de Noël perdurera à Rueil-Malmaison jusqu'au 8 janvier. Toutes les informations sont à retrouver sur le site municipal.

Le saviez-vous ?

Le parc de Saint-Cloud abritait autrefois un château

Le superbe domaine national de Saint-Cloud et ses 460 hectares proposent aux visiteurs de superbes jardins dessinés par Le Nôtre, animés de fontaines et de sculptures. Il offre des panoramas d'exceptions sur les Hauts-de-Seine, notamment depuis son point culminant, à 160 m d'altitude. Aujourd'hui, c'est un lieu privilégié pour des balades en plein air, mais autrefois, cet ancien domaine royal entourait un château. En 1577, la reine Catherine de Médicis achète l'Hôtel d'Aulnay, entouré de ce qui n'est alors qu'un parc de 5 hectares dont le trésor principal est une source d'eau.

Elle l'offre à son écuyer favori, Jérôme de Gondi, un banquier italien issu d'une grande famille de Florence. Jérôme fait bâtir une maison de plaisance sur le modèle de la Renaissance italienne et agrémente les jardins de bassins et de statues. C'est dans cette demeure que sera assassiné le roi Henri III en 1589. Le domaine passera de main en main, et sera largement embelli par un certain Barthélemy Hervart, banquier d'origine allemande et intendant aux finances du roi Louis XIV. Son œuvre attise la convoitise du roi qui, en 1658, le force à lui vendre le domaine, qu'il offre à frère, Philippe d'Orléans, plus connu sous le nom de « *Monsieur* ».

Il faudra quarante-trois ans à ce dernier pour apporter au domaine sa plus grande métamorphose. À cette époque, le parc passe d'une dizaine à plus de 460 hectares ! Côté château, Monsieur fait appel à l'architecte Antoine Le Pautre et l'entrepreneur en bâtiments Jean Girard. La bâtisse princière, tournée vers la Seine, est construite en forme de U autour d'une cour d'honneur. Les décors intérieurs sont l'œuvre du peintre Pierre Mignard et l'aménagement des jardins est confié à André Le Nôtre. Tout au long du XVIII[e] siècle, le domaine national de Saint-Cloud accueille des fêtes somptueuses.

Après avoir survécu à plusieurs insurrections populaires, avoir été la propriété des plus illustres et avoir accueilli des moments cruciaux de l'Histoire, le château s'écroule durant la guerre contre la Prusse, dans les années 1870. Le gouvernement ordonnera la démolition des ruines en 1891 seulement.

La Gazette de la Défense

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-ladefense.fr
La Gazette de la Défense
9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

LA DEFENSE

Le meilleur sommelier du monde sera élu à la Paris La Défense Arena

Le concours se tiendra le dimanche 12 février prochain au sein de l'enceinte nanterrienne.

ILLUSTRATION / BIG DODZY / UNSPLASH

En effet, si le couronnement aura lieu le dimanche 12, le concours débutera le mardi 7 février, mettant à l'œuvre 70 candidats représentant 67 pays différents.

Après Anvers en Belgique, les meilleurs sommeliers du monde ont rendez-vous, le dimanche 12 février 2023, à la Paris La Défense Arena. Ils participeront en effet au concours de l'Association Internationale de la Sommellerie (ASI), afin de remporter ce titre prestigieux, au terme de quatre jours d'épreuves de haut niveau, et ce 34 ans après le dernier concours tenu dans l'Hexagone.

En effet, si le couronnement aura lieu le dimanche 12, le concours débutera le mardi 7 février, mettant à l'œuvre 70 candidats représentant 67 pays différents. Ils se retrouveront alors en situation professionnelle, et se mesureront à des épreuves qui « *reflètent le travail des sommeliers au quotidien et mettent en évidence leurs qualités et compétences* », le tout orchestré par l'Union de la Sommellerie Française présidée par Philippe Faure-Brac, lui-même vainqueur du titre en 1992.

« *Les candidats sont évalués sur leurs connaissances des vins, spiritueux, et toutes les boissons du monde entier mais aussi sur leur qualité de service et leur capacité à conseiller et faire vivre des émotions aux clients* », précisent la Paris La Défense Arena et l'Association Internationale de la Sommellerie. « *C'est un entraînement intensif, digne des plus grands compétiteurs, qui attend ces hommes et femmes pour préparer des épreuves exigeantes et pleines de suspens* ».

> « C'est un entraînement intensif, digne des plus grands compétiteurs »

La France sera représentée par Pascaline Lepeltier, sommelière originaire de La Rochelle, aujourd'hui en poste au sein du restaurant Racines, à New-York. Déjà détentrice de nombreux titres, elle a notamment remporté le titre de meilleur ouvrier de France catégorie sommellerie en 2018, ainsi que le concours du meilleur sommelier de France, lui permettant de se qualifier pour la grande épreuve de février 2023.

Maxime Moerland

NANTERRE

L'École supérieure de la banque va s'installer dans l'immeuble « *HUB 24 7* »

Le site Business Immo a annoncé, le 14 décembre, l'installation de l'École supérieure de la banque (ESBanque) dans l'immeuble « *HUB 24 7* » situé à Nanterre.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

L'immeuble HUB 24 7 se trouve dans le nouveau quartier Coeur Université, à Nanterre.

Le leader de l'immobilier, Ivanhoé Cambridge, vient de signer un bail avec l'École supérieure de la banque, le 14 décembre dernier. L'école va investir 4000 mètres carrés dans l'immeuble « *HUB 24 7* », installé dans le quartier Nanterre Cœur Université, à deux pas de la gare de Nanterre-Université. Une nouvelle actualité pour l'école, qui annonçait en novembre dernier l'ouverture de son groupe « *Bachelor Banque Omnicanal* » pour la rentrée décalée de 2023.

Le futur campus nanterrien de l'ESBanque réunira les deux adresses franciliennes de l'école, jusqu'ici installée dans le bâtiment Le Carillon, sur l'esplanade Charles de Gaulle à Nanterre, et dans la Tour Atlantique, place de la Pyramide à La Défense. L'immeuble HUB 24 7 et ses 9000 mètres carrés a été livré en juin 2020. À l'époque, il a été conçu pour produire plus d'énergie qu'il n'en consomme. « *Il s'inscrit parfaitement dans ce nouveau pôle de vie et éco-quartier, condensé de culture, de loisir et de services* », l'agence Prest Inter Immo.

La Gazette de la Défense

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-ladefense.fr
La Gazette de la Défense 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville

La Gazette de la Défense

HAUTS-DE-SEINE

La Préfecture lance son plan « *Grand froid* »

Ce plan permet de « *disposer de places supplémentaires pour les plus vulnérables* », souligne la Préfecture de Paris et d'Île-de-France dans un communiqué.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

La situation devrait cependant se stabiliser dans les prochains jours, avec une hausse des températures annoncée sur la quasi-totalité du territoire.

Après l'importante chute des températures éprouvée depuis une dizaine de jours, la préfecture de Paris et d'Île-de-France a activé son plan « *Grand froid* », le lundi 12 décembre dernier. Concrètement, ce plan permet de « *disposer de places supplémentaires pour les plus démunis* », comme le souligne la préfecture elle-même dans un communiqué.

Les températures négatives ont en effet convaincu le préfet Laurent Hottiaux de mettre en place des dispositifs de prévention et de vigilance sur le territoire. Dans les Hauts-de-Seine, ce plan « *Grand froid* » se traduit par 118 places d'hébergements supplémentaires. « *Les services de l'État travaillent en lien étroit avec les communes, les associations et le 115 pour coordonner ce dispositif et garantir la mise à l'abri des publics vulnérables dans notre département* », explique dans un communiqué Laurent Hottiaux.

Plus précisément, le plan « *Grand froid* » est organisé autour d'un « *dispositif de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux des vagues de froid, soit un mécanisme d'activation opérationnelle en cas de vague de froid s'appuyant sur la vigilance météorologique, et un catalogue de mesures préventives et curatives aux niveaux national et local* ». Il permet également le déploiement d'un « *dispositif de veille sociale qui a pour objectifs d'organiser le premier accueil des personnes sans domicile, de leur procurer une aide matérielle de première nécessité et de les orienter vers un hébergement* ».

La situation devrait cependant se stabiliser dans les prochains jours, avec une hausse des températures annoncée sur la quasi-totalité du territoire. En Île-de-France, c'est une augmentation de dix degrés qui est attendue sur la semaine du lundi 19 décembre.

Maxime Moerland

GARCHES

Les orientations budgétaires de la Ville pour 2023

La Ville de Garches a publié sur son site internet ses orientations budgétaires pour l'année 2023. Ces dernières s'organisent autour de six grands axes.

Le 14 décembre dernier, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires de la Ville pour l'année 2023. Il s'articulera autour de six grands axes. Le premier concerne la prudence imposée à la Ville par la conjoncture actuelle, c'est-à-dire les crises sanitaire, économique et énergétique. Le budget de 2023 sera donc « *toujours contraint* », annonce la Municipalité qui rappelle « *une inflation attendue à un niveau de 7 %* ». Un taux d'inflation que la Municipalité a décidé de transformer en « *évolution des tarifs de 3,5 %* ». Pour plus d'informations, consulter la politique tarifaire 2023. Le deuxième axe des orientations budgétaires évoque le désengagement « *toujours plus important* » de l'État, avec « *une baisse tendancielle de la dotation globale de fonctionnement et une péréquation toujours plus importante* ».

Sur son site, la Ville de Garches tient cependant à préciser, dans un troisième point, qu'elle compte bien maintenir le niveau de service rendu à la population. Le programme pluriannuel d'investissements 2021-2023, et son enveloppe de près de 11 millions d'euros, reste donc d'actualité. Pour rappel, ce dernier englobe des opérations pour le « *Plan de mobilités douces* », avec des travaux d'infrastructures et d'enfouissement (portées par le SIGEIF). Des travaux qui, pour cette nouvelle année, sont estimés à 3 millions d'euros. La Région mettra la main à la pâte avec un financement d'1 million d'euros. La Ville ambitionne ainsi de lutter « *contre la déperdition d'énergie* » dans les bâtiments et espaces publics, mettre en plan un « *Plan vert* », renouveler le parc auto… et de nombreux autres projets.

À tout cela s'ajoute « *un soutien toujours aussi important aux associations locales* », quatrième axe des orientations budgétaires pour l'année 2023. Ce soutien s'accompagnera d'une « *augmentation des subventions allouées.* » Dans un cinquième axe, la Ville précise avoir décidé, depuis le début de la mandature, de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale. Elle ajoute cependant que, malgré ça, « *l'État a fait le choix de ne pas geler les bases d'imposition* », ce qui signifie une augmentation de la fiscalité « *au regard du taux de l'inflation* ». Enfin, le dernier axe fait référence a « *une évolution maîtrisée de la politique tarifaire des prestations de services* ».

Clotilde Boudet

Un taux d'inflation que la Municipalité a décidé de transformer en « *évolution des tarifs de 3,5 %* ».

BENJISM89 / WIKIPEDIA

HAUTS-DE-SEINE

Le prix *Chorus* cherche sa nouvelle star

Le concours du département des Hauts-de-Seine récompense, chaque année, de jeunes artistes de musiques actuelles.

ARCHIVES / LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le Festival Chorus se tiendra du 29 mars au 2 avril 2023, à la Seine Musicale de Boulogne.

Et si vous deveniez le nouveau talent musical des Hauts-de-Seine ? Le prix *Chorus*, organisé par le Département, récompense chaque année des artistes de musiques actuelles, leur offrant ainsi l'opportunité de développer leur carrière. Il revient pour sa treizième édition, et jusqu'au 20 janvier, tous les jeunes artistes Altoséquanais peuvent participer.

Une somme de 10 000 euros et un accompagnement professionnel attendent le vainqueur, comme ce fut le cas lors de la dernière édition pour l'artiste Zaho de Sagazan, qui s'est ensuite produite au *Printemps de Bourges*, aux *Francofolies* ou encore à *Rock en Seine*.

Le Festival *Chorus* se tiendra du 29 mars au 2 avril 2023, à la Seine Musicale de Boulogne. Pour s'inscrire au concours, rendez-vous sur prixchorus.hauts-de-seine.fr.

LA DEFENSE

Le Westfield 4 Temps et le CNIT signent une charte de sobriété énergétique

Les centres commerciaux et leurs enseignes se sont engagés à réduire leur consommation énergétique de 20 % par rapport à 2019.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Une quarantaine d'enseignes des deux centres ont participé à la signature.

Au tour des centres commerciaux de La Défense de revoir leur consommation énergétique. Le Westfield Les 4 Temps et le CNIT ont signé une charte de sobriété énergétique, le jeudi 15 décembre dernier, qui les engage à réduire leur consommation de 20 % par rapport à l'année 2019.

Une quarantaine d'enseignes des deux centres ont également participé à la signature. Parmi elles, on compte notamment Nike, Adidas, McDonald's, la FNAC ou UGC. Toutes les autres participeront tout de même à l'effort collectif, qui prévoit par exemple la baisse des chauffages, l'extinction de l'éclairage des boutiques en dehors des heures d'ouverture, et même l'arrêt des escalators une fois les centres fermés.

La Gazette de la Défense

offrez une meilleure visibilité à votre marque

Découvrez nos pages

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

Profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact :

pub@lagazette-ladefense.fr

Tél. 09 54 82 31 88

La Gazette de la Défense 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville

de la Défense

NANTERRE

Esclavage moderne : un couple de professionnels du droit condamné

Un ancien avocat et une juriste ont été condamnés pour esclavagisme moderne, plus de quatorze ans après les faits. La Togolaise sans papier, qu'ils exploitaient, travaillait 17 h par jour, 7 jours sur 7… pour la modique somme de 64 euros.

ILLUSTRATION / TASHA JOLLEY / UNSPLASH

Madame A. devait attendre que tout le monde soit couché pour s'autoriser à dormir, sur un matelas posé au sol.

Selon les Nations Unies, en 2021, 50 millions de personnes vivaient dans l'esclavage moderne, dont 28 millions étaient soumis au travail forcé et 22 millions étaient piégés dans un mariage forcé. Et détrompez-vous, l'esclavagisme moderne sévit aussi dans nos contrées ! D'après les estimations du Global Slavery Index, 129 000 personnes étaient victimes d'esclavage moderne en France en 2018.

D'ailleurs, le couple qui a été jugé devant le tribunal correctionnel de Nanterre la semaine dernière, habitait Nanterre au moment des faits qui leur sont reprochés. Pendant près de deux ans, entre octobre 2005 et septembre 2008, cet ancien avocat en droit de l'immobilier et sa femme, juriste dans une grande administration, ont exploité « *Madame A.* », rapporte *Le Parisien*. Alors âgée d'une trentaine d'années, ils l'avaient fait venir, sans papier du Togo, pour s'occuper de leurs enfants et de la maison. La « *bonne* » travaillait dix-sept heures par jour, sept jours sur sept, pour un salaire non déclaré de 64 euros par mois.

Accompagnée par le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM), la femme, âgée aujourd'hui de 48 ans, illettrée, a raconté son quotidien devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Nanterre, le 14 novembre dernier. « *Laver et habiller les trois enfants, les conduire et aller les chercher à l'école, préparer les repas, faire le ménage et le repassage* ». Madame A. devait attendre que tout le monde soit couché pour s'autoriser à dormir, sur un matelas posé au sol.

Même à l'école, la directrice de l'établissement où étaient scolarisés les enfants s'était déclarée choquée « *par le comportement méprisant et irrespectueux à son égard de la petite qu'elle venait chercher* », rapporte l'avocate de la victime, Me Juliette Demont. À la barre, le couple franco-béninois a nié en bloc, expliquant avoir pris « *Madame A.* » chez eux le temps qu'elle régularise sa situation. La femme, sexagénaire, a déclaré avoir traité la Togolaise « *comme une sœur* », tandis que son mari a affirmé qu'elle « *passait ses journées devant la télé* », qualifiant même la victime présumée de « *boulet* ». Tous deux ont été condamnés à 18 mois d'emprisonnement avec sursis.

SURESNES

Séquestré et roué de coups pour 1 000 euros

Enlèvement, séquestration, passage à tabac… C'est le cauchemar qu'a vécu un jeune homme, dans la nuit du 5 au 6 décembre, entre les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint Denis, révèle le site *Actu17*.

Il y a des rançons plus conséquentes que d'autres, mais enlever un homme, le séquestrer et le passer à tabac pour 1 000 euros semble presque incongru ! Pourtant, le 5 décembre, vers 21 heures dans la rue de la Cerisaie à Suresnes, rapporte *Actu17*, une femme appelle la police, déclarant avoir été témoin d'un enlèvement. Un jeune homme, ancien pensionnaire du foyer où travaille la témoin, a été embarqué de force dans une voiture par quatre individus.

ILLUSTRATION / AITOFF / PIXABAY

En retraçant l'appel de ses ravisseurs, les enquêteurs ont pu retrouver la victime dans une cave de la Seine-Saint-Denis.

Cette nuit-là, le frère de la victime est contacté par les ravisseurs qui lui réclament 1 000 euros. Au bout du fil, découvrent les enquêteurs, un homme à qui la victime doit de l'argent. En retraçant l'appel, les enquêteurs remontent sur la trace de trois hommes qui sont appréhendés à minuit, à Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), à une vingtaine de kilomètres de Suresnes.

L'otage est rapidement retrouvé dans une cave. La source d'*Actu17* raconte : « *Ses créanciers lui ont brûlé les cheveux, rasé les sourcils avant de l'asperger de peinture.* » Pris en charge par un médecin à l'hôpital Foch de Suresnes, le jeune homme souffrait de contusions et de plusieurs dents cassées.

HAUTS-DE-SEINE

Bébé secoué à Montrouge : la nourrice acquittée

Elle a toujours clamé son innocence et finalement, les jurés l'ont crue. Nouria B., la nourrice du bébé décédé à Montrouge en 2015 a été acquittée le 16 décembre.

ILLUSTRATION / TINGEY INJURY LAW FIRM / UNSPLASH

Un expert pédiatre a expliqué à la barre que « *dans certains cas, ce n'est pas la dernière personne qui a vu le bébé qui l'a secoué* ».

Nous vous en parlions la semaine dernière, la nourrice du petit Augustin était jugée devant les assises la semaine dernière. L'enfant était mort à Montrouge, sous sa garde, en 2015. Il avait alors dix mois et neufs spécialistes avaient conclu à un syndrome du bébé secoué. Mais la nourrice, Nouria B., a toujours clamé son innocence.

Décrite pas de nombreuses personnes comme une nounou compétente et de confiance, la femme de 61 ans a finalement été acquittée par la cour d'assises des Hauts-de-Seine, le vendredi 16 décembre. L'avocat général avait requis 5 ans de prison, révèle *Le Parisien*, mais Me Noémie Saïdi-Cottier, l'un des avocats de Nouria B. a été formelle : « *Il existe une controverse internationale indéniable, chez les savants, sur le syndrome du bébé secoué.* »

Mais alors comment expliquer la mort du bébé ? Et si Nouria B. n'a pas secoué le petit Augustin, qui l'a fait ? À la barre, la nourrice affirmait que l'enfant était arrivé « *pâle* » et « *fatigué* », ce matin-là de novembre 2015. Un expert pédiatre a d'ailleurs expliqué à la barre que « *dans certains cas, ce n'est pas la dernière personne qui a vu le bébé qui l'a secoué* ». Nouria B. sort épuisée mais libre de ce procès. Le mystère qui entoure la mort du bébé reste, lui, entier.

La Gazette de la Défense

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-ladefense.fr
La Gazette de la Défense
9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

srbg

Partenaire de vos projets

SRBG vous **apporte expertise** et **savoir-faire**
dans ses **domaines d'activité**

Travaux qualitatifs

Assainissement, génie civil
adduction d'eau potable

Aménagements routiers

Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr

srbg

Partenaire de vos projets

Siège social
Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr

cosmose

RUGBY

La panne sèche du Racing 92 se poursuit en Champions Cup

Après avoir reçu le Leinster au Havre, les Franciliens se déplaçaient en Angleterre.

L'édition 2022-2023 de la Champions Cup a très mal commencé pour le Racing 92. Au Havre, le 10 décembre dernier, le Leinster a fait danser les Ciel et Blanc, pour finalement les écraser sur le lourd score de 42 à 10. Après cela, il fallait se remettre les idées en place, en Angleterre cette fois-ci, pour le rendez-vous fixé sur la pelouse des Harlequins au Stoop de Twickenham, à Londres, le dimanche 18 décembre.

Pour cette rencontre, les Ciel et Blanc sont accueillis dans des conditions typiquement anglaises, c'est-à-dire... sous la pluie. Laurent Travers un peu remanié son équipe pour ce petit Crunch franco-anglais. Ce n'est pas pour autant que le match débute bien pour les joueurs des Hauts-de-Seine. En effet, ils encaissent un essai dès la 4ème minute de la part de George Head. Après la balade irlandaise, la balade anglaise ?

La première mi-temps du match est loin d'être parfaite, avec des formations qui cumulent les fautes. C'est un match rugueux, sans trop de rythme (normal au vu des conditions), dans lequel le jeu au pied laisse place à beaucoup de mêlées… Bref, le public n'a pas grand-chose à se mettre sous la dent. Si ce n'est cet essai, marqué juste avant le retour aux vestiaires, par la recrue du Racing 92 Kitione Kamikamica, après une bonne mêlée à 5m de l'en-but anglais pour le Racing.

Cet essai marque une fin de mi-temps dominante de la part des Ciel et Blanc et leur permet de souffler quelques minutes en étant devant au score (7-10). L'espoir d'une belle réaction est bien là ! Du moins, jusqu'à ce que la seconde mi-temps arrive, durant laquelle les espoirs des joueurs de Laurent Travers vont être refroidis. Par la pluie certes, mais pas seulement... Esterhuizen redonne de l'avance aux locaux avec un essai (14-10) dès la 48ème minute, là aussi après une mêlée dominante.

Mais s'il n'y avait que ça… Le Fidjien Kamikamica effectue un plaquage cathédrale sur un adversaire, qui lui vaut logiquement un carton rouge. L'équipe du Racing 92 se retrouve donc à 14 pour les trente dernières minutes de la partie.

Les Franciliens n'encaisseront pas de points, mais commettront trop d'erreurs pour espérer en marquer. Que de pénalités sifflées contre eux ! Voilà une des raisons qui font que les Altoséquanais enchaînent une deuxième défaite en Champions Cup et voient leurs espoirs de qualification pour les huitièmes de finale fondre comme neige au soleil. Il reste encore des matchs de poule donc n'anticipons rien, mais l'optimisme n'est pas de mise.

Avant cela, il est temps de revenir, pour la période des fêtes, à une compétition où les Ciel et Blanc sont en meilleure posture : le Top 14.

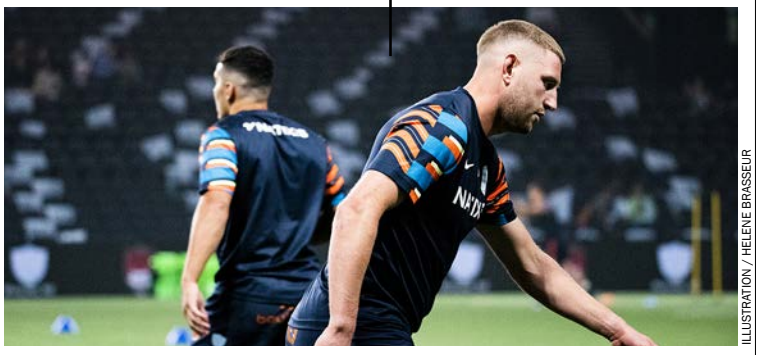

ILLUSTRATION / HELENE BRASSEUR

Un Finn Russell très peu inspiré et ses coéquipiers du Racing 92 ont failli une nouvelle fois en Champions Cup.

En bref

BASKET

Le Nanterre 92 s'impose in extremis à Blois

Les joueurs de Pascal Donnadieu sont allés arracher la victoire hors de leurs bases.

Après la défaite subie à domicile face à la JL Bourg (84-85), les joueurs du Nanterre 92 ont su relever la tête face à Blois, samedi 17 décembre, avec une victoire 73 à 71. La première mi-temps se passe bien pour les joueurs des Hauts-de-Seine ; à la mi-temps, Nanterre mène 42 à 34. Mais au 4ème quart-temps, la tension monte : l'équipe de Blois remonte au score. Dans la dernière minute de jeu, c'est une parfaite égalité, à 71 partout !

Pascal Donnadieu prend donc un temps mort et après cela, c'est Bruno Cingala-Mata qui va libérer son équipe avec un panier marqué au buzzer ! Une victoire importante, mais qui ne permet pas encore à Nanterre d'accéder au Top 8. Il faudra répéter le scénario, le 23 décembre à domicile, face au Mans, pour espérer la qualification aux play-offs.

RUGBY

Suresnes se fait bien peur face au promu rennais

Les joueurs du RCS ont arraché un court succès à domicile, avant la trêve de fin d'année.

Bien finir avant les fêtes. C'était la seule mission des joueurs du RC Suresnes le 17 décembre dernier, au stade Jean Moulin, pour la réception de Rennes. Accueillir un promu en difficulté, avec une position d'avant-dernier au classement, aurait pu être une mission facile pour le RCS de David Auradou. Mais le scénario de la rencontre est loin d'avoir été aussi limpide…

Il faut déjà attendre la moitié de la première mi-temps pour voir les premiers points marqués, avec une pénalité de Thomas Baudy pour les locaux. Et si Suresnes pense profiter d'une supériorité numérique après le carton jaune contre Guillaume Cazette pour Rennes, Yakine Djebarri se fait lui aussi sanctionner. Les deux formations évoluent donc à 14 contre 14.

Si on se rappelle le match aller, on se souvient que Rennes avait mené la vie dure à Suresnes. Et bien, sur ce match retour, la dynamique est la même pour le promu visiteur. Elle est même encore plus forte. Le score à la pause, qui est de 8 à 3 en faveur de Rennes, en est la preuve. L'équipe de David Auradou va être fortement mise sous pression pendant toute la partie. Les Rennais ne sont pas loin de réussir un gros coup en s'imposant à l'extérieur face à une équipe qui vise le Top 6.

Ce n'est qu'à la toute fin du match que l'ailier Alexis Clément libère Suresnes avec un essai. Thomas Baudy a la transformation de la gagne au bout du pied, et ne faillit pas. Suresnes peut souffler un grand coup avec cette victoire 10 à 8. Mais là encore, ce fut compliqué face à de bien valeureux joueurs de Rennes.

ILLUSTRATION / HELENE BRASSEUR

Thomas Baudy n'a pas tremblé pour passer la transformation de la gagne pour Suresnes, face à Rennes.

Un match qualifié de « *hold-up* »

Après ce match, qualifié de « *hold-up* » par un des dirigeants du RC Suresnes, l'équipe des Hauts-de-Seine est toujours aux portes du Top 6, à deux points du premier qualifiable Blagnac. Pour l'année 2023, les joueurs devront réellement mettre la seconde pour ne pas voir leur passer sous le nez une qualification pour les phases finales. Le potentiel, cette équipe l'a sans aucun doute, mais elle manque encore de régularité.

HOCKEY SUR GLACE

Une victoire des Coqs pour conclure l'année 2022

Les joueurs de Courbevoie ont confirmé leur dernier succès à domicile le 17 décembre, à Amnéville.

ILLUSTRATION / HELENE BRASSEUR

Lucas Marivin aura été l'un des buteurs dans la victoire des Coqs face à Amnéville

Si le mois de décembre a assez mal commencé pour les Coqs, avec une défaite à Meudon, les Courbevoisiens se sont bien rattrapés en cette fin d'année. À la victoire obtenue à domicile pour le match retour, face aux Comètes de Meudon, a suivi un succès à l'extérieur sur la glace d'Amnéville (5-6).

Lucas Marivin et Maël Cordero ouvrent le bal avec deux buts dans le premier tiers-temps. Roméo Samyn et William Prudent les suivent dans le deuxième tiers-temps, ce qui permet aux Coqs de mener 4 à 1 avant la dernière partie de la rencontre. Pas d'inquiétude pour les Altoséquanais... Ou bien trop de confiance, car dans le dernier tiers-temps, les Coqs subissent une remarquable remontada des Red Dogs, qui vont inscrire pas moins de quatre buts en vingt minutes ! Mais les buts marqués par Alexandre Hamdan en début de tiers-temps, et par Palmyre Ligué en fin de match permettent à Courbevoie d'éviter les prolongations, en s'imposant d'un petit but d'avance.

À l'heure de la pause que le championnat s'accorde pour les fêtes, les Coqs de Courbevoie campent à la 4ème place du championnat, avec sept victoires pour onze matchs joués (dont une victoire après prolongations). Tout va bien pour la formation des Hauts-de-Seine, qui devra maintenant confirmer pour le reste de la saison 2022-2023.

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

TOUS ENGAGÉS

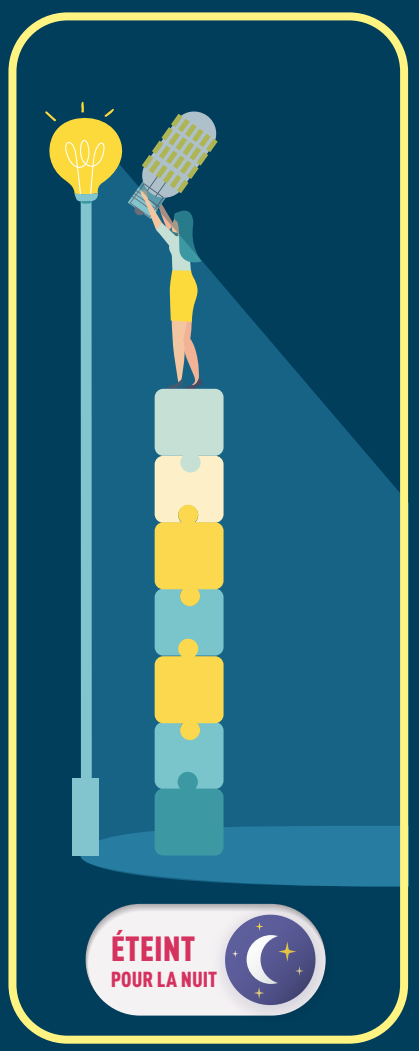

Remplacement progressif par des ampoules LED

Rénovation énergétique des bâtiments

Baisse des températures dans les équipements publics

Création SQY - A. Saffre / Illustration Shutterstock

SQY.FR

Coignières – Éco solidaire par nature · Élancourt · Guyancourt · La Verrière · Les Clayes-sous-l'Haye · Magny-les-Hameaux · Maurepas · Montigny-le-Bretonneux – La ville qui vous va bien · Ville de Plaisir · Trappes · Villepreux · Voisins-le-Bretonneux

HAUTS-DE-SEINE

Les festivals de l'été 2024 menacés par les JO

La tenue des Jeux Olympiques de Paris 2024 devrait chambouler le programme culturel ade la région, avec le festival *Rock en Seine* en tête.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024, organisés du 18 juillet au 11 août 2024, vont-ils bouleverser le programme culturel de la région ? Cela semble de plus en plus probable, à en croire les déclarations des ministères de l'intérieur, de la culture et des sports. En effet, la mobilisation des forces de l'ordre pour les JO remet en cause la bonne tenue des grands festivals du département, avec en première ligne, le festival *Rock en Seine*, habituellement organisé l'été au domaine de Saint-Cloud.

Les trois ministres en question avaient déclaré, dans un communiqué commun du mardi 13 décembre, que « *de l'ouverture du village olympique jusqu'à la fin des jeux, aucun événement culturel, festif ou sportif d'ampleur, nécessitant l'engagement d'unités de forces mobiles (UFM), ne pourra avoir lieu* ».

Une circulaire « *fixant un cadre pour concilier vie culturelle et sportive* »

Cependant, durant ce mois de compétition, « *les événements de moindre ampleur, habituellement sécurisés par des forces départementales ou locales, ont vocation à se maintenir* ». Afin de trouver une solution à cet embouteillage, les trois ministres ont adressé aux préfets une circulaire « *fixant un cadre pour concilier vie culturelle et sportive* » et couvrant une période très large, du 23 juin au 8 septembre 2024.

Il existe une autre fenêtre entre les Jeux Olympiques et Paralympiques, du 12 au 23 août, durant laquelle « *quelques rares événements nécessitant l'engagement d'UFM pourront se tenir après décision au niveau national* ». Cela ne devrait pas être le cas pendant la tenue des Jeux Paralympiques, du 24 au 8 septembre, « *sauf rares exceptions décidées au cas par cas* ». En espérant que *Rock en Seine*, qui avait fait trembler le domaine de Saint-Cloud l'été dernier, fasse partie de ces fameuses exceptions.

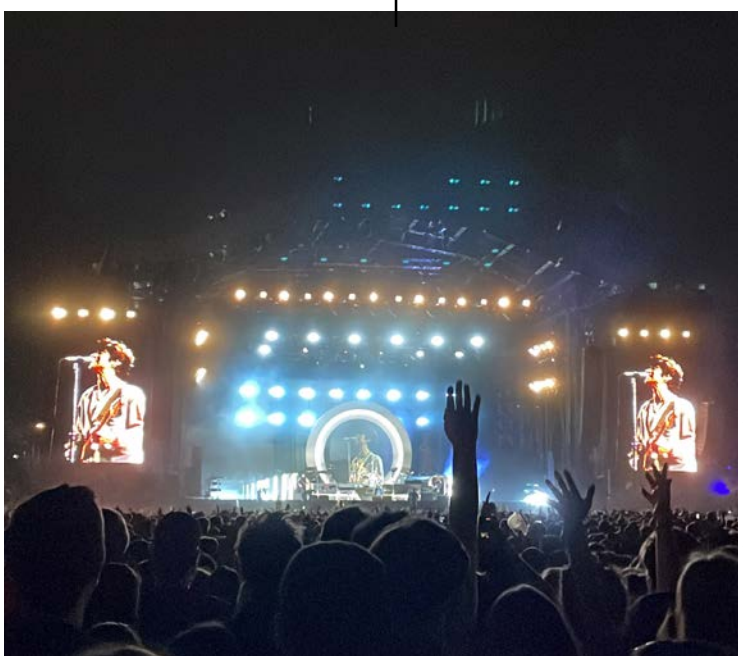

En espérant que *Rock en Seine*, qui avait fait trembler le domaine de Saint-Cloud l'été dernier, fasse partie de ces fameuses exceptions.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

LA DEFENSE

Gims conclura sa tournée à la Paris La Défense Arena

La dernière date du « *LDVM Tour* » se tiendra le 7 mars 2024, dans la salle nanterrienne.

Quelques mois après y avoir livré une prestation d'anthologie aux côtés de la Sexion D'Assaut, Gims s'apprête à refouler la scène de la Paris La Défense Arena. L'artiste a choisi la salle nanterrienne pour conclure sa nouvelle tournée, baptisée « *LVDM Tour* », qui devrait débuter le 3 novembre 2023 à Orléans. Son passage à la Paris La Défense Arena est, lui, prévu pour le 7 mars 2024.

Cette tournée sera l'occasion de présenter les titres de son nouvel album, « *Les dernières volontés de Mozart* », sorti le 2 décembre dernier, avec des tubes comme « *Après vous Madame* », « *Mama* » ou « *Horizon* ».

Il est déjà possible de réserver sa place pour le concert, sur le site de la Paris La Défense Arena. Les prix démarrent à 55 euros en catégorie 3, jusqu'à 99 euros en catégorie Or.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Cette tournée sera l'occasion de présenter les titres de son nouvel album, « *Les dernières volontés de Mozart* », sorti le 2 décembre dernier.

LA GARENNE-COLOMBES

La Maison du Loup au théâtre de la Garenne

Le vendredi 6 janvier 2023, la nouvelle création du comédien Benoît Solès s'invite au théâtre de la Garenne. Venez à la rencontre de Jack London !

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Après le succès de La Machine de Turing, Benoît Solès imagine dans cette nouvelle pièce la rencontre à l'origine du dernier roman de Jack London, *Le Vagabond des étoiles* (1915).

Le théâtre de la Garenne accueille, le 6 janvier 2023, la nouvelle pièce du comédien Benoît Solès : « *La Maison du Loup, à la rencontre de Jack London* ». Une pièce adaptée aux enfants dès 10 ans, mise en scène par Tristan Petitgirard avec Benoit Solès, Amaury De Crayencour et Anne Plantey.

Jack London a eu mille vies : marin, chercheur d'or, journaliste, écrivain illustre… Dans son œuvre l'autobiographie et le combat pour la vie occupent « *une place primordiale* ». Et justement, la pièce de théâtre raconte l'histoire d'Ed Morell et de son ami Jacob Heimer, condamné à mort. Ed va être invité dans la propriété des London, « *la Maison du Loup* », par Charmian, l'épouse de Jack London, touchée par la situation. Une invitation qui, elle l'espère, donnera de l'inspiration à son mari, victime du syndrome de la page blanche.

Après le succès de *La Machine de Turing*, Benoît Solès imagine dans cette nouvelle pièce la rencontre à l'origine du dernier roman de Jack London, *Le Vagabond des étoiles* (1915). À découvrir le vendredi 6 janvier 2023, à 20 h 30. Le tarif plein est de 28 euros et les billets sont à acheter sur place, le mercredi, vendredi et samedi ou sur la billetterie en ligne de la Médiathèque et du Théâtre.

HAUTS-DE-SEINE

Le nouveau Hangar Y investi par Black Coffee

Vendredi 3 mars 2023, la star de musique sud-africaine Black Coffee jouera dans l'immense Hangar Y de Meudon, dans le cadre d'un événement organisé pour la *Fashion Week*.

Nkosinathi Innocent Maphumulo, mieux connu sous son nom de scène « *Black Coffee* » est attendu pour la réouverture du Hangar Y, prévue en mars 2023. Si la pré-ouverture s'est faite en grande pompe en octobre dernier, il faudra bel et bien attendre encore un peu pour arpenter ce site mythique de l'aéronautique (il a hébergé le premier ballon dirigeable au monde), transformé en lieu culturel polyvalent.

DJ de renom, star sud-africaine de la House, Black Coffee sera donc le premier à profiter de l'acoustique incroyable du Hangar Y, pour l'unique date parisienne de sa tournée européenne du premier trimestre 2023. C'est sous une nef de 23 mètres de haut et dans un espace de 2 700 m², que l'artiste se produira lors d'un événement organisé dans le cadre de la *Fashion Week*. À ses côtés sur scène : les DJs Salomé Le Chat et Kate Zubok.

Le show se déroule, de 22 h à 5 h du matin, au 9, avenue de Trivaux, 92190 Meudon. Vous pouvez d'ores et déjà vous procurer des places sur la billetterie en ligne www.shotgun.live. Elles sont à partir de 36 euros.

VILLE DE MEUDON

Il faudra attendre mars 2023 pour arpenter ce site mythique de l'aéronautique, transformé en lieu culturel polyvalent.

Chaque semaine, la Gazette de la Défense vous propose une confrontation entre une photographie d'archives et une vue actuelle du quartier d'affaires, pour mieux cerner la transformation radicale qu'a connue la Défense depuis ses débuts, à l'orée des années 1960.

Synagogue de Neuilly

À la fin des années 60, les Neuilléens de confession juive n'avaient qu'un petit oratoire, au 15 rue Louis-Philippe, pour se recueillir. À l'arrivée de nombreux Alsaciens et Lorrains, après 1870, la communauté israélite de la ville s'accroît considérablement, jusqu'à ce qu'une véritable synagogue commence à être construite, en 1877.

C'est Émile Ulmann, élève de l'École des Beaux Arts, Grand Prix de Rome et futur architecte de la Ville de Paris, qui se charge de la création de l'édifice, dans un style romano-byzantin. Il ira même jusqu'à s'inspirer de l'église Sainte-Sophie de Constantinople. La synagogue sera inaugurée le 11 juin 1878.

Elle accueillera les fidèles sous sa forme originelle pendant 50 ans, jusqu'à un agrandissement forcé, dû à l'accroissement de la population juive locale. Cette expansion sera dirigée par Germain Debré et Julien Hirsch, pour une ouverture au public en 1937. Aujourd'hui, la synagogue accueille toujours la population juive de Neuilly-sur-Seine.

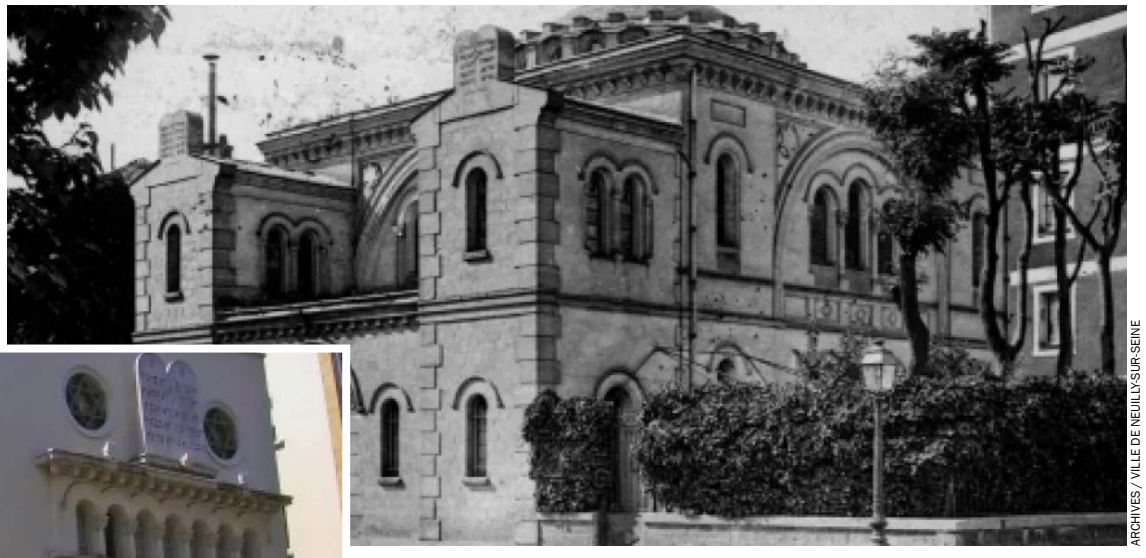

ARCHIVES / VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

sudoku

niveau moyen

			9		4	3		8
	9			5			1	2
	5	4			8			6
2	1		8		9	6	4	
	7	9				8		
		3		6			9	
	6	7	2			5		
	8		4	7			6	9
					6			

niveau difficile

		1	9	8			4	2
	2	6						1
		9		2	6			5
	5				1	2		
7	8	4	6	3	2			
						3	6	7
	6				5	4	9	
2			3	6				

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette de la Défense n° 154 du 14 décembre 2022 :

3	7	4	2	6	5	8	1	9
8	6	1	7	9	3	2	5	4
2	5	9	8	4	1	7	6	3
9	4	6	3	2	7	5	8	1
1	3	8	6	5	9	4	7	2
7	2	5	1	8	4	9	3	6
5	1	2	9	3	8	6	4	7
4	9	7	5	1	6	3	2	8
6	8	3	4	7	2	1	9	5

9	1	8	7	2	6	4	3	5
6	3	4	5	8	9	1	2	7
5	7	2	4	3	1	6	9	8
2	6	1	9	5	8	7	4	3
3	5	7	1	6	4	2	8	9
4	8	9	2	7	3	5	1	6
1	4	6	3	9	7	8	5	2
7	9	5	8	1	2	3	6	4
8	2	3	6	4	5	9	7	1

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-ladefense.fr

Distribution :
distrib@lagazette-ladefense.fr

Rédacteur en chef :
David Canova
david.canova@lagazette-sqy.fr

Actualités:
Maxime Moerland
maxime.moerland@lagazette-ladefense.fr

Actualités, faits divers :
Clotilde Boudet
clotilde.boudet@lagazette-ladefense.fr

Sport et culture :
La rédaction

Edité par GAZDEF,
société par actions simplifiée.
9, rue des Valmonts
78180 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Conception graphique :
Lucas Barbara

Imprimeur :
Paris Offset Print
30, rue Raspail
93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725
Dépot légal : Décembre 2022

La Gazette de la Défense

HEBDOMADAIRE GRATUIT D'INFORMATIONS LOCALES

Site web lagazette-ladefense.fr
Linkedin La Gazette de la Défense
Facebook La Gazette de la Défense
Twitter @GazetteDéfense

MAURICE DENIS
MUSÉE DÉPARTEMENTAL

17-30 décembre 2022

(Parenthèses enchantées)

L-D-21-6004 © Anthony Duois

SPECTACLES & ATELIERS POUR TOUS

musee-mauricedenis.fr
Saint-Germain-en-Laye

MAISONS DES ILLUSTRES
MINISTÈRE DE LA CULTURE

MONUMENT HISTORIQUE

Yvelines
Le Département

yvelines.fr